

L'instituteur laïque de l'Aisne

<http://www.snudifo02.fr>
snudi.fo02@orange.fr

Édito

Une belle rentrée 2017... ... en chantant ?

L'ex-ministre Najat Vallaud-Belkacem prévoyait une belle rentrée 2017...les annonces attentives et sans cadre de son successeur, Mr Blanquer, ne rendront pas la prochaine rentrée si belle que prévue...

Les promesses du candidat Macron devenu Président posent trop d'interrogations qui restent, à l'heure où cet édit est rédigé, sans réponses :

► Le décret concernant les rythmes scolaires et la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours, voté au Comité Technique Ministériel le 21 juin n'a été publié au Journal Officiel que le 28 juin. Les écoles très nombreuses à souhaiter changer d'emploi du temps ne connaissent donc pas, à moins de 15 jours de la sortie, leurs horaires à la rentrée prochaine. A croire qu'une organisation d'école s'improvise ou se fait d'un claquement de doigts !

► Comment vont s'organiser les CP à 12 en REP+ ? Qui les prendra en charge ? Dans quels locaux ?

► Quel sera le calendrier scolaire appliqué ? Le national ou le calendrier local puisque le décret permettrait à chaque commune d'établir des horaires hebdomadaires locaux particuliers en modifiant le calendrier scolaire national à sa guise et en revenant en particulier sur les 36 semaines d'enseignement, le ministre évoquant la possibilité d'aller jusqu'à 40 semaines.

LE SNUDI FO REVENDIQUE PLUS QUE JAMAIS :

► 4 jours pour tous (lundi, mardi, jeudi, vendredi), dans toutes les écoles, dans toutes les communes, sur 36 semaines !

► le maintien de la définition nationale des dates de congés et vacances scolaires sans possibilité de dérogation !

Enfin, une dernière lubie : faire la rentrée en musique ! Dans une lettre du 20 juin adressée aux recteurs, le nouveau Ministre, Mr Blanquer, annonce sa volonté d'organiser une rentrée en musique dans les écoles pour « créer un environnement favorable, un cadre accueillant ». Faut-il voir dans cette annonce la volonté de faire chanter les enseignants, au sens propre comme au sens figuré ? ■

Dominique JOSIELOWSKI



en repassant nos leçons, en chanson !

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

L'Instituteur laïque de l'Aisne

Bulletin trimestriel
du SNUDI-FO Aisne
N° CPPAP : 0921S06739
Directeur de la publication :
Dominique JOSIELOWSKI
juin 2017

Prix : 1€
ISSN 0996-4746

n°131

Dispensé de timbrage
Ch. Thierry CDIS

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

le 19 mai 2017



Congrès départemental du SNUDI-FO 02

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016/2017

Les décharges, les tournées d'école les contacts avec les syndiqués

Grâce aux résultats des élections professionnelles de décembre 2014, le SNUDI-FO 02 dispose depuis la rentrée 2015 de sept journées hebdomadaires de décharge syndicale. Ces décharges sont réparties entre différents camarades pour quadriller au maximum le département, faire des tournées d'écoles et être proches des collègues sur le terrain :

Dominique Josielowski
Secrétaire départementale

2 jours

- fonctionnement du syndicat (organisation des réunions, rédiger les courriers du syndicat, les déclarations liminaires...);
- tournées sur les écoles des secteurs de Château-Thierry et Villers-Cotterêts ;
- suppléante en CAPD ;
- suppléante à la commission de réforme.

Pauline DECLERCK

1 jour

- rédaction des déclarations liminaires, des compte-rendus des groupes de travail et des CAPD ;
- tournées sur les écoles des secteurs de Château-Thierry ;
- préparations interventions stage ;
- titulaire en CAPD.

Roseline ALVAREZ

1 jour

- rédaction des déclarations liminaires, des compte-rendus des groupes de travail et des CAPD ;
- tournées sur les écoles des secteurs de Soissons et Villers-Cotterêts ;
- préparations interventions stage ;
- titulaire en CAPD.

Sophie ODIOT

1 jour

- tournées sur les écoles des secteurs de Chauny et Tergnier ;
- compte Facebook

Gwenaëlle BLOT

1 jour

- tournées sur les écoles du secteur de Saint-Quentin.

Julien SCHNEIDER

1 jour

- tournées sur les écoles des secteurs de Marle et de Laon ;
- site internet ;
- newsletter hebdomadaire ;
- site internet ;
- rédaction des déclarations liminaires ;
- titulaire en CTS et CDEN

Aurélie CLIN

1 jour

- siègera en CHSCTD (au lieu de Mélanie Gand-Dubus) ;
- dossiers sur les problèmes que les collègues feront remonter par le biais des registres sur la santé et la sécurité au travail (RSST) ;

Thomas RUELLE

0 jour

- siège en CTSD et CDEN.

Angélique GÉRARDOT

0 jour

- suppléante en CAPD.

Le SNUDI-FO 02 remercie Jean-Pierre Chardard qui, bien qu'à la retraite, passe énormément de temps à la trésorerie et permet qu'une journée de décharge hebdomadaire ne soit pas « prise » par le trésorier.

Pour mieux aider les collègues, leur répondre, les membres du conseil syndical suivent des formations organisées par l'Union Départementale FO de Saint-Quentin ou par la FNEC (Fédération Nationale de l'Enseignement et de la Culture) à Montreuil-sous-Bois.

Tout au long de l'année scolaire, le SNUDI-FO contacte les personnels pour les informer des promotions, des résultats des mouvements inter et intra-départementaux, des suites de leurs demandes (disponibilité, détachement, congé de formation professionnelle, CAPPEI...). Ce travail est effectué par les membres du bureau avec une répartition des personnes à contacter entre chaque membre du bureau. Toutefois, le nombre de syndiqués augmentant, le SNUDI-FO privilégie dorénavant pour ces informations les syndiqués et les collègues qui envoient des fiches de contrôle.

Quelques remarques sur les CAPD et les commissions

Les remarques et interventions du SNUDI-FO en CAPD ou en GT sont toujours légitimes, utiles et faites à bon escient. Tous les dossiers de collègues qui nous sont confiés sont défendus et nos interventions en **groupes de travail** et/ou en **commissions** ont, cette année encore, permis de résoudre de nombreuses situations problématiques.



Les réunions d'information syndicale (RIS), les stages, les permanences

Cette année, le SNUDI-FO 02 a organisé davantage de RIS que l'année dernière dans tout le département (18 RIS cette année contre 14 l'an dernier). Nombre de ces RIS ont été organisées suite à des demandes de collègues. Cela a permis de réunir presque 300 collègues à Château-Thierry, Epaux-Bézu, Tergnier, Saint-Quentin, Laon, Soissons, Marle, Villers-Cotterêts, Chauny, Viels-maisons, Hirson, Couvron).

Ces RIS ont l'avantage de réunir les collègues en plus petits comités, collègues souvent d'une même école ou d'un même secteur et permettent de mettre l'accent sur des situations problématiques plus locales.

► Comme les années précédentes, le SNUDI-FO a organisé deux séries de quatre stages à Laon, Soissons, Château-Thierry et Saint-Quentin. Les stages d'automne ont réuni en tout plus de 220 collègues.

► Cette année encore, le SNUDI-FO a tenu des permanences à l'ESPE les 27 et 30 mars à destination des PES pour donner des informations sur le fonctionnement du mouvement et répondre à toutes leurs questions.

Grèves manifestations

Cette année, le SNUDI-FO a appelé à la grève ou à manifester :

- grève contre loi travail (14 juin 2016) avec des bus organisés au départ de l'Aisne pour aller à Paris ;
- rassemblement et manifestation le jeudi 15 septembre 2016 contre la loi travail (le soir dans les grandes villes de l'Aisne) ;
- rassemblement et manifestation au rectorat le mercredi 1er février 2017 contre le PPCR ;
- grève le mardi 7 mars 2017 contre le PPCR, la réforme de l'évaluation des enseignants du 1^{er} degré et pour la défense de notre statut.

Courriers, interventions, recours auprès de la hiérarchie

Les courriers et les recours auprès de la hiérarchie sont en forte baisse cette année. Mais le SNUDI-FO 02 est tout de même intervenu pour faire valoir les droits des collègues et rappeler la réglementation à l'administration qui ne la respecte pas toujours :



Courriers adressés au DASEN :

- en décembre au sujet des 2 demi-journées de réflexion sur le LSUN ;
- en janvier suite à l'annonce de cours suspendus pour le vendredi 13 janvier, courrier qui faisait suite à un long entretien téléphonique entre la SD et le DASEN ;
- en mars pour alerter sur la situation dramatique d'un collègue suite à une décision de la commission de réforme (situation également suivie par le SNUDI-FO national) ;

Courriers, mails adressés aux IEN :

- courrier à l'IEN de Villers-Cotterêts concernant les APC ;
- plusieurs mails à l'IEN du Laonnois concernant la situation d'une collègue placée sur un remplacement long, très fragilisée et qui rencontrait de gros problèmes avec du personnel communal ;
- aide à la rédaction de courriers pour diverses demandes : mouvement, situations de collègues, ineat, exeat, problème avec l'ISSR, calcul des frais de déplacement, recours gracieux, échange de priorité, CFP, courrier après inspection, etc... ;
- deux demandes de protection fonctionnelle dont une pour un collègue agressé.

Audiences

Cette année, comme pour les courriers, le nombre d'audiences et donc de convocations des collègues par l'administration est en forte baisse ; le SNUDI-FO 02 a accompagné deux collègues pour les assister lors de ces entretiens avec la hiérarchie.

Appels téléphoniques

Nombreux dans les différents services de la DSDEN, au DASEN, au SG, à la plate-forme de Beauvais, au pôle santé, aux IEN ;

Divers

- juillet 2016 : Réunion de préparation pour l'accueil des PES d'août ;
- fin août 2016 : Accueil des PES à l'ESPE ;
- en octobre 2016, participation au congrès de la FNEC à Gravelines ;
- en octobre 2016 participation au congrès de l'UD ;
- envoi d'une newsletter chaque semaine pour informer les écoles et les collègues de l'actualité Éducation nationale ;
- mise à jour très régulière du site. (<http://www.snudifo02.fr/>) ;
- page Facebook ;
- journal aux syndiqués tous les 3 mois ;
- rédaction des déclarations liminaires aux commissions ;
- rédaction du compte rendu des commissions ;
- grande disponibilité tant pour répondre aux collègues, les rassurer, les conseiller, les aiguiller, les informer des résultats des promotions, du mouvement, de la liste d'aptitude des directeurs..., faire le point avec les écoles sur les mesures de carte scolaire en cas de fermeture... ;
- participation du SNUDI-FO 02 au congrès de la FNEC FP-FO 02.
- participation du SNUDI-FO 02 au congrès du SNUDI-FO 80
- un élu au bureau de la FGF 02
- un élu à l'UL FO de Laon
- deux élus à l'UL FO de Château-Thierry ■



Délégués de secteur

SAINT-QUENTIN

Gwenaëlle BLOT
☎ 06 73 53 80 70
M. Pierre ROGER
☎ 06 07 71 42 68

CHAUNY - TERGNIER

Sophie ODIOT
☎ 06 72 66 60 92
Aurélie CLIN
☎ 07 69 66 35 46

SOISSONS

Jasmine MOREL
☎ 06 08 52 50 33
Roseline ALVAREZ
☎ 06 64 66 36 08
Thomas RUELLE
☎ 06 03 36 44 01

GUISE

Véronique FERRADJI
☎ 03 23 09 77 89

LAON - MARLE

Julien SCHNEIDER
☎ 06 26 58 50 97

LAON - ESPE - ASH

Angélique GERARDOT
☎ 06 85 82 07 32
Stéphane BALK
☎ 06 29 76 09 64

CHÂTEAU-THIERRY

Dominique JOSIELOWSKI
☎ 06 86 97 59 79
Pauline DECLERCK
☎ 06 43 74 38 73



Élus - Représentants

Secrétaire Départementale

Dominique JOSIELOWSKI
☎ 06 86 97 59 79

CDEN

Conseil Départemental de
l'Éducation Nationale

Julien SCHNEIDER
☎ 06 26 58 50 97
Thomas RUELLE
☎ 06 03 36 44 01

CTSD

Comité Technique
Spécial Départemental

Julien SCHNEIDER
☎ 06 26 58 50 97
Thomas RUELLE
☎ 06 03 36 44 01

CAPD

Commission Administrative
Paritaire Départementale

Pauline DECLERCK
☎ 06 43 74 38 73

Roseline ALVAREZ
☎ 06 64 66 36 08

Dominique JOSIELOWSKI
☎ 06 86 97 59 79

Angélique GERARDOT
☎ 06 85 82 07 32

CHS-CT

Commission d'Hygiène
et de Sécurité

Aurélie CLIN
☎ 07 69 66 35 46

Retrouvez le **SNUDi-FO** sur internet :

- ◆ Les actualités
- ◆ Les informations
- ◆ Les documents à télécharger

Sur

<http://www.snudifo02.fr>

Contactez-nous par internet

snudi.fo02@orange.fr

FO
LA FORCE
DE L'INDÉPENDANCE

